3

Ma sécurité
Me protéger de la violence

Inter URPS BRETAGNE
UNIONS RÉGIONALES DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX

Formation "Désescalade de la violence" pour mon équipe

Je suis encouragé(e) à suivre une **formation** pour apprendre à **bien réagir face à un patient agressif**.
Les URPS de Bretagne ont mis en place une **formation d'une journée** pour les libéraux et leurs équipes, sur mesure, avec l'aide d'un **formateur membre des forces de l'ordre**.

Je me pré-inscris — J'hésite ? Je lis les témoignages de 2 soignants formés en 2025 (page 3 du lien vers le bulletin)

Téléalarme, Bouton d'alerte

Je m'équipe d'un **bouton d'alerte**, d'une **télésurveillance** et/ou **téléalarme** comme recommandé par le ministère chargé de la Santé.
La **vidéosurveillance** est aussi autorisée dans mon local, sous réserve d'une installation adaptée.

Guide du Ministère

Application "Ma Sécurité"

Je télécharge cette application gratuite afin d'**échanger avec un policier ou un gendarme** 24h/24 & 7/7 en cas de **besoin** ou de **doute** (par **Tchat**, notamment).

Site du Ministère — Liens App Store & Google Play

Gendarmerie de Bretagne, Partenaire de l'Inter-URPS

• Fiche "Profession menacée" SIP de la Gendarmerie

Je transmets à ma brigade **ma Fiche "Profession menacée" SIP de coordonnées professionnelles**.

Je remplis ma fiche "Profession menacée"

@ Mails des **4 CPTM** - Cellules de prévention technique de la malveillance : 22 — 29 — 35 — 56

• Conseil de sûreté personnalisé pour mon lieu d'exercice

Je prends **RDV avec le Référent Sûreté** de mon Groupement départemental de Gendarmerie pour bénéficier de **conseils gratuits sur la sécurité de mes locaux**, dispensés au sein de mon cabinet / officine.
Je peux aussi bénéficier de **conseils collectifs** en **présentiel** ou en **visioconférence**, sur des thématiques comme les **cybermenaces**, etc.

J'envoie ma demande de conseils — Je signale des faits qui m'impactent (après avoir déposé plainte)

Communication avec mes patients

Des **affiches** existent pour **communiquer avec mes patients** sur les violences et la **tolérance zéro**.

Affiches et communications (en bas de la page)

17

En cas de **menaces**, ou si je me sens **en danger**, je dois **joindre les forces de l'ordre** sans délai, **en précisant que je suis un professionnel de santé.**

>> **Appel au 17**
(SMS au 114 en cas d'impossibilité de parler)

Liens utiles



Création : les URPS de Bretagne - Mars 2026 (3ème mise à jour)